

De la faiblesse des rois naissent ... les secousses qui ébranlent et ruinent l'État.

1
Reflexions sur mes Entretien
avec M^{le} le Duc de la Valignon.

Premier Entretien
Plan de mon Education

Je sens que je dois à Dieu, au choix qu'il a fait de moi pour regner, aux
Bontés de mes Ayeux, Descendre incessamment de l'enfance, et de me
rendre digne du Trône ou il se peut faire que je serai un jour assis;
que pour cela je dois ne rien oublier pour devenir un Prince, ^{véritablement} bon,
juste, et ferme, que je ne peux acquérir ces qualités que par un travail
assidu et je fais la ferme résolution de m'y livrer tout entier.

X
Second Entretien.
Sur mes défauts

Mon plus grand défaut est une paresse deprit qui me rend toute
application de l'esprit ennuyeuse et plûbte: je veux absolument vaincre
ce défaut; et lorsque j'y serai parvenu, comme je l'espère, je m'appliquerai
sans relâche à développer tous les autres dont on m'a fait le détail, et je
cultiverai les bonnes choses qui m'ont été en moi. je retirai souvent
mon portrait afin de juger moi même de mes progrès; et sur tout
j'avancerai avec simplicité mes marquements et mes bonnes résolutions,
et je demanderai conseil à ceux qui sont chargés de mon Education
pour trouver les moyens de parvenir ^{à la vertu} avec plus de zèle et de fidélité.

Troisième Entretien

Sur la Loi naturelle

Après avoir lu et médité avec soin ce que je viens d'entendre, je m'interroge
moi-même et je me demande: Qui suis-je? suis un être composé d'un corps
qui sent et d'une âme qui pense. Elle suis-je crée moi même? Non, elle n'a propre
existence et le spectacle de la Nature m'apprennent la nécessité d'une
intelligence souveraine qui a produit tout ce qui existe.

X

La direction des Archives de France a préempté, le 2 juin 2005, pour le compte du Centre historique des Archives nationales, un important manuscrit de Louis XVI enfant, les *Réflexions sur mes entretiens avec le duc de la Vauguion*.

Le futur Louis XVI ne reçut pas tout de suite l'éducation d'un futur roi : en 1760, il n'était que le fils cadet du fils du roi Louis XV. Mais la mort de son frère aîné, en 1761, le destinait à la couronne, et cette perspective fut encore précisée après la mort de son père en 1765. Son éducation fut confiée au duc de La Vauguion, qui avait déjà été le gouverneur de son père.

Pour former son élève, La Vauguion invitait son élève à lire, à méditer et à réfléchir sur une série d'idées et de principes de gouvernement, à partir de traités éducatifs rédigés à son intention, notamment par Moreau et le père Berthier. En s'appuyant sur ses lectures, le prince devait développer et commenter le thème général qui lui était proposé. Le manuscrit acquis pour les Archives nationales consigne ces réflexions.

Ce texte n'était pas inconnu : à partir d'une copie effectuée par le comte de Provence, frère du prince (et lui-même futur roi Louis XVIII), une édition en avait été publiée dès 1851. Elle a été utilisée à plusieurs reprises par les historiens, et notamment en 1972 dans l'ouvrage de Pierrette Girault de Coursac, *Éducation d'un roi : Louis XVI*. Mais le manuscrit original est plus complet ; surtout, il témoigne, jusque dans ces ratures et ces hésitations, du travail d'écriture du jeune prince. Ce manuscrit, conservé par la fille de Louis XVI, la duchesse d'Angoulême, « Madame Royale », et relié par elle en 1814, était parti en Angleterre ; il revient aujourd'hui dans les collections publiques françaises, à côté de quelques grands documents intéressant Louis XVI, comme son *Journal* de chasse, tenu depuis 1766, ou son testament, écrit le 21 janvier 1793 avant son exécution. Comme ces deux documents, les *Réflexions* seront désormais conservées au cœur des magasins des Archives nationales, dans l'Armoire de fer exécutée sur ordre de l'Assemblée nationale et qui conserve les documents les plus précieux de l'histoire de France.

Les entretiens portent sur la piété, la bonté, la justice et la fermeté. Le prince, bien souvent, se contente de recopier ou de résumer ses lectures : des passages entiers, l'ouvrage de Pierrette Girault de Coursac l'a bien montré, recopient les traités de Moreau ou du père Berthier. Le texte n'en demeure pas moins très intéressant, car il permet de savoir comment le futur roi a été préparé à régner, et quels principes ont alimenté sa réflexion.

Quelques notations pourtant sont plus originales ; le prince a résumé ou modifié les textes sur lesquels il était invité à réfléchir, et parfois les a développés de manière très personnelle.

Ainsi, au début des entretiens, le prince réfléchit sur ses propres défauts : « Mon plus grand défaut est une paresse d'esprit, qui me rend toute application de l'esprit ennuyeuse et pénible : je veux absolument vaincre ce défaut. »

Sur l'autorité royale et la fermeté également, le futur Louis XVI se laisse aller à des conclusions plus personnelles ; leur lecture rétrospective frappera sans doute plus particulièrement l'attention du lecteur contemporain. « La fermeté, lit-on ainsi, est ce courage du cœur qui ne se laisse dominer ni par ses passions, ni par celles des autres, et qui écarte avec constance dans les bons et dans les mauvais succès, l'orgueil de la prospérité et le découragement dans les revers » ; et plus loin : « L'homme faible n'a point de volontés, et il

n'a de déterminations et de décisions que par une impulsion étrangère ; le doute le tourmente, il n'a de confiance pour personne, et son âme paresseuse et timide s'abandonne en aveugle à ceux qui, les premiers, osent s'en emparer. » La conclusion est sans appel : « De la faiblesse des rois naissent les factions, les guerres intestines, les secousses qui ébranlent et ruinent l'État et qui finissent par le renverser tout à fait. »

Lorsque Louis XVI écrit ces lignes, nous sommes en 1768. Vingt cinq ans plus tard, la Révolution française précipite le roi sur l'échafaud.